



(BÉATRICE DEVÈNES POUR LE TEMPS)

Walter Thurnherr

Gardien de la tour et gestionnaire de crise

DANS L'OMBRE DE LA POLITIQUE (1/5) Le chancelier de la Confédération est un expert en matière de crise. Il livre ses premières réflexions après la pandémie. Et annonce la relance d'un projet de vote électronique

BERNARD WUTHRICH, BERNE [@BdWuthrich](#)

Les précédentes crises, comme l'affaire UBS et la crise libyenne à la fin des années 2000, avaient valu à la Chancellerie fédérale de sévères critiques. Dans un rapport, les commissions de gestion des Chambres fédérales avaient relevé que la Chancellerie n'avait «joué son rôle d'état-major du Conseil fédéral en général et du président de la Confédération en particulier que de manière très insuffisante». C'était avant l'arrivée de Walter Thurnherr au poste de chancelier de la Confédération. Cet Argovien de 57 ans était averti lorsqu'il a pris ses fonctions en 2016: il allait devoir faire de la Chancellerie un organe de prévention et de gestion des crises.

Cela tombait bien, car la stratégie fait partie de l'ADN de Walter Thurnherr.

SON PENCHANT POUR LA FACÉTIE EST UNE ARME STRATÉGIQUE REDOUTABLE POUR FAIRE PASSER SON POINT DE VUE

Physicien de formation, grand amateur d'énigmes arithmétiques, il a commencé sa carrière au Département fédéral des affaires étrangères (DFAE). Il a travaillé comme stagiaire à Moscou, juste après la chute du mur de Berlin. De retour à Berne, il a été l'assistant d'un brillant diplomate, connu pour son sens de la stratégie et de la négociation: Edouard Brunner. Ce fut pour lui une excellente école.

Aux différents postes qu'il a occupés au DFAE, Walter Thurnherr a participé activement à la gestion de crises difficiles: il représenta la Suisse dans la médiation entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie qui se disputaient le Haut-Karabakh, il mit en place un plan d'action pour mieux soutenir les ressortissants suisses lorsque se produisirent des tragédies telles que la tuerie de Louxor (1997) et le crash du vol Swissair au Canada (1998); il dirigea l'état-major de crise après les attentats du 11 septembre 2001.

Son expérience en fit une personne très courtisée au sein de l'administration fédérale. Il fut le compagnon de route de plusieurs conseillers fédéraux issus du PDC, son parti: Flavio Cotti, Joseph Deiss, puis Doris Leuthard. Lorsque le poste de chancelier se libéra fin 2015, il fit très vite figure de candidat idéal et fut élu. Cela faillit même aller plus loin. Après l'annonce de la démission de Doris Leuthard du Conseil fédéral en 2017, le PDC ne disposait pas dans ses rangs d'une candidature absolument incontournable. Son nom circula. Il ne fut pas candidat. Il voulut rester chancelier. C'est Viola Amherd qui fut élue.

Il se plaît dans son rôle de «huitième conseiller fédéral», même si cette définition ne lui paraît pas adéquate. Pourquoi? «Parce que si je participe effectivement aux décisions du Conseil fédéral, je ne vote pas», explique-t-il. Il ne reste pas en retrait non plus. «Mon opinion politique ne compte pas. Mais, avant que le collègue prenne une décision, je donne des conseils, je fournis des informations, je rends attentifs à des éléments qui n'ont peut-être pas été pris en compte», décrypte-t-il.

C'est précisément un aspect de sa mission qui a évolué depuis son entrée en fonction: «Les chefs de département me demandent souvent ce que je pense d'un dossier et comment on devrait procéder. Cette tâche est inscrite dans la loi, mais je l'avais sans doute sous-estimée au début», confie-t-il. Il est non seulement le gestionnaire de crise du Conseil fédéral, mais aussi le gardien de la tour.

Dans les rangs du parlement, Walter Thurnherr est considéré comme une personnalité très influente. On le dit observateur, instinctif, malin, presque madré dans la mesure où son penchant pour la facétie se révèle être une arme stratégique redoutable pour faire passer son point de vue.

Le chancelier a été au cœur du dispositif de lutte contre la pandémie. «Il fallait agir et réagir vite. Au début, c'était un peu chaotique. Tout était urgent, il fallait organiser de nombreuses séances. Nous n'avions pas encore constitué d'état-major de crise. Il fallait adopter des ordonnances très rapidement et nous avions très peu de temps pour consulter les offices fédéraux et les cantons. Ces ordonnances devaient être le plus précises possible et, surtout, identiques dans chaque langue. Nos services ont travaillé jour et nuit», raconte-t-il. «On nous a aussi très vite confié la tâche de réfléchir au retour à la normalité, à la sortie de la crise. C'est notre rôle: nous devons constamment penser à l'étape suivante, anticiper», poursuit-il.

Scénario inimaginable

Quels enseignements tire-t-il de la pandémie? «J'ai reçu mandat de livrer une analyse détaillée de la gestion de la crise du coronavirus d'ici à la fin de l'année. Mais je peux déjà vous livrer une évaluation personnelle. Nous avons préparé plusieurs scénarios et imaginé plusieurs types de crises, dans l'idée que si l'une survenait, elle durerait quelques semaines. Mais nous n'avions pas pensé que nous serions confrontés à une crise qui pourrait durer plus de six mois. C'est un aspect que nous devons analyser», relève-t-il.

«D'un séjour aux Etats-Unis dans le cadre de mes études, j'ai retenu cette maxime, inscrite sur un mur: «*Function in disaster, finish in style*». Or, j'ai parfois eu le sentiment qu'en Suisse on faisait l'inverse. Pendant la crise, la Suisse a malgré tout fait preuve de pragmatisme et de flexibilité et s'en est mieux sortie que d'autres pays», résume-t-il.

Deux autres dossiers préoccupent le bras droit des conseillers fédéraux. On lui a attribué des compétences spécifiques pour coordonner la numérisation de l'administration. Il relève à ce propos que la digitalisation a largement contribué à surmonter la crise. «Imaginez une telle pandémie il y a vingt ans. Cela aurait été une vraie catastrophe. Le télétravail n'aurait pas été possible», souligne-t-il.

Toujours au chapitre de la numérisation, le vote électronique est un enjeu de taille. Après le retrait du projet genevois et la découverte de failles importantes dans le système proposé par La Poste, plus aucun moyen de vote par internet n'est à disposition des Suisses, en particulier de ceux qui sont établis à l'étranger. Mais un nouveau départ a été donné: «Nous allons présenter au Conseil fédéral nos conclusions sur les failles constatées en fin d'année», annonce-t-il. ■

Demain: Michèle Righetti, chancelière du canton de Genève